SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

RSEQ MONTRÉAL

COMPÉTITION DE NATATION SCOLAIRE #2

DATES IMPORTANTES

- Date de l'évènement
  - **Vendredi 11 décembre 2026**
    - Échauffement : 9 h 00
    - Début rencontre : 10 h 00

- Date limite d'inscription
  - Toutes les inscriptions doivent être reçues au plus tard **le vendredi 27 novembre 2026 à MIDI**

- Forfaits
  - Une fois la date limite d'inscription passée, les écoles ont le droit de retirer de la compétition des nageurs jusqu'à la réunion des entraîneurs précédant la compétition. Ils devront remplir le formulaire fourni à cet effet.

ENDROIT

- **Collège Notre-Dame**
  3791, chemin Queen-Mary
  Montréal, QC H3V 1A8
  514-739-3371

- Installation
  - Piscine 25 mètres de **6 couloirs** avec câbles anti-vagues
  - Chronométrage manuel

CATÉGORIES ET DIVISIONS

- Catégories
  - Benjamin 1er octobre 2012 au 30 septembre 2014
  - Cadet 1er octobre 2010 au 30 septembre 2012
  - Juvénile 1er juillet 2008 au 30 septembre 2010

- **Division 3** : **Devront obligatoirement être inscrits en division 3** les nageurs ayant les standards de la Coupe du Québec Junior de la Fédération de Natation du Québec (F.N.Q.) et nageurs élites du RSEQ Montréal (temps de qualification établis selon charte du RSEQ Montréal). Voir annexe.

  Les entraîneurs peuvent décider d'inscrire un nageur en division 3 s'ils jugent que c'est le mieux pour son développement, sans que ce dernier ait enregistré les standards dans nos compétitions. Ce dernier ne pourra retourner en division 4 au cours de la saison.

- **Division 4** : Nageurs locaux
  Un nageur de division 4 qui réussira, au cours des compétitions préliminaires de la saison, **deux** temps de qualification de division 3, dans 2 épreuves différentes, devra évoluer dans la division 3 pour le reste

de la saison, incluant le championnat régional. **Il est de la responsabilité de l'école d'effectuer la vérification des temps de ses nageurs et de les inscrire dans la division appropriée.**

INSCRIPTION DES ATHLÈTES

- L'inscription doit se faire via S1, selon les modalités et délais prescrits dans le cahier d'organisation de chacune des compétitions. Aucune inscription supplémentaire ne sera acceptée après les délais prévus dans chacun des cahiers d'organisation.

- Chaque athlète pourra participer à un maximum de trois (3) épreuves individuelles.

- **Les inscriptions sans temps de référence seront considérées comme des inscriptions hors concours.**

- Tableau des tarifs
  20260831163836-dg-sec-tabfrais-2627.pdf

LA JOURNÉE DE L'ÉVÉNEMENT

- Bénévoles
  - **Chaque école est responsable d'être accompagnée de 3 chronométreurs.**
  - **Le repas du dîner est offert**
  - **Être présent à la piscine au même moment que la période d'échauffement**

- Réunion préparatoire
  - La rencontre avec les entraîneurs se tiendra à **9 h 45**, près de la piscine.

- Sécurité
  - Aucun plongeon à partir du bord de la piscine ou des plots ne sera effectué pendant l'échauffement, sauf durant la période allouée à cet effet.
  - En aucun temps, il ne peut y avoir plus de 20 nageurs par couloir lors de l'échauffement.
  - Un nageur qui plonge ou saute pour entrer dans l'eau lors de l'échauffement peut se voir retirer sa première épreuve de la rencontre.

- Déroulement de la compétition
  - Les athlètes doivent être prêts **quinze minutes** avant leurs épreuves. Tout athlète qui n'est pas sur les lieux lors de l'appel de l'arbitre ne pourra y participer.

- Règlementation
  - Les règlements de natation **SNC** sont en vigueur.
    Reglement-de-Natation-Canada-9-juillet-2026-1.pdf

  - La règlementation du RSEQ Montréal :
    - Règlements administratifs - Règlements administratifs_VF_Sept2026
    - Règlements spécifiques (natation) – utiliser les règlements spécifiques 2025-2026 jusqu'au moment que la version 2026-2027 sera disponible. RS_Nat_2526_V2.pdf

- Disqualifications / avertissements
  - Dans l'optique que les nageurs de division 4 sont en apprentissage et souvent à leurs premières compétitions, ils auront droit à des avertissements (Oups) à toutes les compétitions prévues avant le 31 décembre de l'année en cours au lieu de recevoir directement une disqualification. Une liste sera complétée à chaque compétition pour tenir le compte des disqualifications. Seule la disqualification de « départ hâtif » sera maintenue. Toutes les disqualifications seront effectives dès le 1er janvier ainsi que lors du championnat régional.

  - Durant la saison régulière, compte tenu d'une équipe réduite d'officiels, les équipes sont mises au courant des disqualifications sur réception des résultats après la rencontre, donc aucune contestation n'est possible

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

RSEQ MONTRÉAL

ORDRE DES ÉPREUVES

FEMMES	ÉPREUVES ET STANDARDS	HOMMES
301	100m Libre D3	301
401	100m Libre D4	401
302	50m Dos D3	302
402	50m Dos D4	402
303	100m Brasse D3	303
403	100m Brasse D4	403
304	50m Papillon D3	304
404	50m Papillon D4	404
305	50m Brasse D3	305
405	50m Brasse D4	405
306	50m Libre D3	306
406	50m Libre D4	406
307	200m QNI D3	307
500*	Relais 4 X 50m libre	500*

Les épreuves 300 sont réservées aux nageurs de la division D3 et 400 à la division 4.
Toutes les épreuves sont nagées mixtes et seniors, soit du temps le plus lent au plus rapide.
* Épreuve amicale sans récompenses au pointage cumulatif. Aura lieu si l'horaire le permet

SPORT. ÉDUCATION. FIERTÉ.

RSEQ MONTRÉAL

ANNEXE

Charte de temps

Division 3

	Benjamin		Cadet		Juvénile	
Nages (en mètres)	**Féminin**	**Masculin**	**Féminin**	**Masculin**	**Féminin**	**Masculin**
50 libre	35.28	35.13	33.72	32.46	32.97	31.35
100 libre	1:21.80	1:17.03	1:17.24	1:13.83	1.15.24	1:11.61
50 dos	42.01	41.14	39.37	38.40	38.22	37.66
100 dos	1:29.43	1:26.75	1:26.42	1:24.09	1:22.98	1:20.64
50 brasse	47.14	45.43	44.68	40.81	43.42	39.61
100 brasse	1:45.80	1:40.73	1:37.39	1:32.68	1:34.90	1:27.82
50 papillon	43.77	40.75	40.20	37.15	38.76	36.16
100 QNI	1:33.21	1:29.24	1:28.30	1:23.91	1:25.29	1:21.97